



La Municipalité  
d'Armagh

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE  
ARMAGH**

---

**AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ**

**AVIS PUBLIC**

**EST DONNÉ** par la soussignée, Directrice générale et greffière-trésorière de la susdite municipalité,

**Prenez note que le dépôt du rapport du vérificateur pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2023 qui était prévu à la séance du 3 avril 2024 est reporté à la prochaine séance du 1<sup>er</sup> mai 2024.**

**QUE** suivant les dispositions de l'article 176.1 du Code municipal du Québec lors de la séance ordinaire du Conseil municipal d'Armagh, qui **sera tenue le 1<sup>er</sup> mai 2024 à 19h30**, il sera déposé le rapport du vérificateur pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2023.

Donné à Armagh, ce 28 mars 2024

---

Directrice générale et greffière-trésorière

---

**CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je, soussignée, résidante à Armagh, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en en affichant une copie, aux deux endroits désignés par le conseil entre 10 et 16 heures de l'après-midi, le 28<sup>e</sup> jour de mars 2024.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 28<sup>e</sup> jour de mars deux mille vingt-quatre.

---

Directrice générale et greffière-trésorière

5, rue de la Salle, Armagh (Québec) G0R 1A0 – Tel. : 418-466-2916 – Fax : 418-466-2409

[www.armagh.ca](http://www.armagh.ca) - Courriel : [info@armagh.ca](mailto:info@armagh.ca)